

## Vico, deuxième pôle environnemental de Corse

Rédigé par Charles Monti le Vendredi 19 Avril 2013 à 18:41 | Modifié le Dimanche 21 Avril 2013 - 00:33

Après Viggianello, Vico. Vendredi le Syvadec - syndicat de valorisation des déchets ménagers de Corse - a inauguré le deuxième pôle environnemental de Corse-du-Sud. Un site qui succède à une décharge sauvage non réglementaire comme il en existait encore dans l'île en 2007. La structure, qui est, désormais, opérationnelle répond à une double préoccupation : accroître la valorisation des déchets et maîtriser l'impact des déchets résiduels sur l'environnement.



"*Quand on veut unir des hommes, il faut les faire bâtir ensemble. Ils deviendront frères*". C'est en citant Saint-Exupéry que François Colonna, maire de Vico, a mis un terme vendredi à son allocution qui donnait le coup d'envoi de l'inauguration du deuxième pôle environnemental de Corse-du-Sud.

Une façon sans doute de célébrer comme il convient le travail accompli en amont à travers toute la microrégion pour permettre au dossier d'évoluer dans le bon sens au sein des collectivités des Deux-Sevi et Deux-Sorru jusqu'à la création de nouveau pôle qui permet de compléter le réseau d'infrastructures du Syvadec. Un avènement qui dut, en fonction des événements et des aléas, être reporté à plusieurs reprises mais que François Tatti, le président du Syvadec, ne manqua pas de saluer comme il convient, mais sans omettre de souligner le travail, considérable, effectué auparavant par le maire de Vico.

"*A l'instar du site de Viggianello, la création du pôle de Vico illustre la dynamique que nous entendons mettre en œuvre dans nos territoires*" a affirmé François Tatti.

"*Porté par une volonté politique forte, ce pôle est le fruit d'un partenariat solide entre la commune de Vico, les élus des 33 municipalités des trois cantons des Deux-Sevi, Deux-Sorru et de Cruzini-Cinarca, la collectivité territoriale de Corse, l'office de l'Environnement, l'Ademe, l'Etat et le Syvadec*".

Un projet qui va encore évoluer avec un second casier à destination des trois cantons - François Tatti a fixé ce second rendez-vous dans 2 ans - pour, à terme, obtenir la norme ISO 14 001. En tout cas le président du Syvadec a dit toute la détermination du syndicat et des élus du territoire, à respecter leurs engagements.

Pour Paul Giacobbi, le président du conseil exécutif de Corse, ce pôle est fondé sur le "*réalisme, la volonté, l'exemplarité*." Après avoir montré du doigt ceux qui disent "*pas de ça chez nous*", le président du conseil exécutif s'est plu à souligner que, pour la circonstance, on avait réglé à Vico "*un problème de la Corse, que l'on disait insoluble*".

Patrick Strzoda, le préfet de Corse, a lui aussi fait état de "*réalisme*" dans ce dossier où il fallut faire face à une situation d'urgence "*et d'exemplarité*" quand il s'est agi d'ériger un pôle en un temps record dans le sillage de la volonté manifestée par les élus et le Syvadec.

Mais pour le représentant de l'Etat si les capacités des pôles sont en mesure d'absorber la production actuelle, la bataille n'est pas encore gagnée. "*Dans 2 ou 3 ans, nous serons dans une situation tendue. Il faudrait d'autres structures, mais où ?*"

Après une rapide visite du site, François Colonna et François Tatti ont convié leurs invités parmi

lesquels on reconnaissait notamment Dominique Bucchini, président de l'assemblée de Corse, Laurent Marcangeli, député de Corse-du-Sud, Jean-Jacques Panunzi, président du conseil général de Corse-du-Sud, à la cérémonie d'inauguration ponctuée par un cocktail servi dans une ambiance de chaude cordialité.

### Le site de Vico en bref



*Le projet a été pensé selon une politique environnementale globale, tant pour sa conception que pour les différentes phases de travaux d'exploitation.*

***L'opération a consisté à réhabiliter l'ancienne décharge, construire le premier casier du centre d'enfouissement, de construire la recyclerie et le quai de transfert des déchets issus de la collecte sélective.***

#### **Une exploitation maîtrisée**

*Le pôle va permettre la maîtrise des accès et la traçabilité des déchets, la maîtrise du traitement des déchets, des émissions atmosphériques, de la gestion des eaux et de l'impact sur les sols.*

***Restera après à maîtriser le passage des hordes de sangliers remuant sans relâche le site avec, c'est fatal, un impact sur le nouveau pôle.***

*A la fin de l'exploitation, la réglementation exige une remise en état du site. Il sera donc entièrement revégétalisé et un suivi trentenaire sera opéré avec le contrôle des eaux, la valorisation du biogaz et la reprise de la végétation.*

#### **Le pôle en chiffres**

*671 854 m<sup>3</sup> de déblais, 18 834 m<sup>2</sup> de complexe d'étanchéité pour le casier et les bassins, soit 2 stades de football, plus d'1km de canalisations pour la récupération et le drainage des eaux pluviales et des lixiviats, 114 000 m<sup>3</sup> de capacité de stockage, objectif de 80% de valorisation sur la recyclerie, 5 632 653 € de budget global.*

***Le pôle a fait l'objet d'un double financement . Le premier pour la construction et la mise en conformité de l'installation de stockage et la réhabilitation de l'ancienne décharge, le second pour la construction de la recyclerie et du quai de transfert des emballages.***

Source :  
<http://www.corsenetinfos.fr>